



Paris, le 23 mars 2017

Communiqué de presse du syndicat Autolib' Vélib' Métropole

La commission d'appel d'offres du syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole a examiné mardi 21 mars les offres des candidats pour le nouveau Vélib' métropolitain.

Conformément à la législation, le classement des offres par les élus siégeant à la CAO, ne pourra être confirmé qu'après production et validation des pièces administratives sollicitées auprès du candidat pressenti.

Enfin le Conseil Syndical sera amené à délibérer sur le choix proposé mi avril. En conséquence, par respect de la procédure et des collectivités membres du syndicat, il est prématuré et donc hasardeux d'annoncer un candidat retenu tant que la procédure en cours n'est pas achevée.

Contact presse :
01 80 18 92 00
contact@autolibmetropole.fr